

PROTOCOLE DE PARTENARIAT

Développement de partenariat



Septembre 2015

Julie Fortier, Ph. D.

Université du Québec à Trois-Rivières

Historique du projet

Exemple :

Afin de promouvoir la participation sociale des aînés, un enjeu incontournable, des chercheurs ($n = 20$), des intervenants des milieux de pratique ($n = 17$) et des étudiants ($n = 5$) développent actuellement un partenariat financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Ce partenariat vise à :

- 1) développer de nouvelles connaissances sur la participation sociale des aînés;
- 2) utiliser ces connaissances afin d'élaborer des stratégies d'intervention novatrices;
- 3) évaluer l'implantation et les impacts de ces stratégies;
- 4) transférer ces connaissances vers divers milieux (recherche, enseignement, pratique, décisionnels).

Il repose sur une approche où savoirs et pratiques s'enrichissent mutuellement. Le présent protocole, issu de la synergie entre ces acteurs, en témoigne. En effet, il a été présenté aux membres du partenariat en octobre 2014 (rencontre du comité directeur), en février 2015 (envoi courriel) et en juin 2015 (Chantiers sur la participation sociale des aînés). Chaque fois, les membres ont été invités à le commenter de manière à le bonifier. De plus, dans le cadre du développement de partenariat un comité sur le cadre de référence méthodologique a été impliqué dans les travaux. Ce comité est composé de Julie Fortier, Andrée Sévigny, Mélanie Levasseur, Serge Dumont, Sophie Éthier, Hélène Carbonneau, Julie Castonguay, Mireille Fortier et Pier-Luc Turcotte.

Objectifs du protocole de partenariat

Ce protocole a pour principal objectif d'améliorer le travail en partenariat en clarifiant les modalités au fondement du partenariat. Il peut être utilisé par les membres du Comité directeur (chercheurs, collaborateurs, partenaires, étudiants et professionnels de recherche) dans le déploiement de leur relation partenariale et par les différents partenaires dans le cadre de la planification, l'organisation et la mise en œuvre de leurs projets spécifiques. Plus précisément, le principal objectif de ce protocole de partenariat est de **favoriser un travail en partenariat optimal**.

Utilisation du protocole de partenariat

Ce protocole doit être utilisé en début de projet. Les partenaires sont alors invités à cibler les éléments de contenu qu'ils désirent rendre clairs à l'intérieur de leur protocole de partenariat. Ce dernier est de nature flexible. Il peut être ajusté en fonction des objectifs fixés par les partenaires. Des éléments de contenu peuvent y être ajoutés, d'autres enlevés. Il s'agit d'un outil de travail qui appartient au partenariat et aux partenaires.

CONTENU DU PROTOCOLE

Les parties concernées + coordonnées + personne signataire

S'il y a lieu : préciser si le projet est associé à un financement ou à un programme d'intervention.

Quelques lignes sur le projet (résumé)

Nature des besoins à répondre

Exemple : préciser les modalités de participation au partenariat afin que le déploiement soit clair pour tous.

Objectifs recherchés par la mise en œuvre du protocole

Exemple : Assurer un engagement des membres (personnes et organisations) du comité envers le projet et une compréhension de leurs rôles et de leurs responsabilités.

Objectifs recherchés par la mise en œuvre du projet

Indiquer ici les objectifs du projet

Clientèle desservie

Circonscrire la clientèle en fonction des besoins priorités et des objectifs en découlant.

Exemple : Le projet s'adresse aux aînés.

Territoire desservi

Exemple : l'ensemble du territoire desservi par tel organisme.

Mécanismes de communication et de suivi

Ce point sert à spécifier les moyens de communication privilégiés par les partenaires. Il est également utile de préciser ici à qui les partenaires doivent se référer (coordination du comité).

Exemple : Les informations sur le projet et son évolution seront transmises lors des rencontres du comité. Entre les rencontres, les informations pertinentes seront acheminées aux partenaires par courrier électronique.

Respect des règles de confidentialité et d'accès à l'information

Exemple : Les données recueillies par le biais du partenariat sont entièrement confidentielles. Les données recueillies seront conservées sous clé dans les bureaux de l'organisme/du chercheur et les seules personnes qui y auront accès seront

Modalités de modification ou de suspension du projet

Exemple : Advenant le cas où un membre représentant une organisation partenaire doit ou veuille se retirer du projet, ce dernier devra, dans un premier temps, en informer la coordination du comité. Dans un deuxième temps, si l'organisation souhaite poursuivre son engagement au sein du partenariat, il devra assurer le transfert de son mandat de représentation au sein du comité à une tierce personne de son organisation et lui transmettre les informations pertinentes sur le projet. La nouvelle personne devra à son tour signer ce protocole.

Temps investi

Exemple : Les partenaires investiront le temps requis au projet afin de respecter leur mandat et l'échéancier fixé. Il est entendu que le temps investi pourra varier dans le temps selon la phase du projet et d'un partenaire à l'autre selon les mandats respectifs.

Durée de la collaboration

Exemple : Ce protocole est valide pour la durée du partenariat, soit environ x semaines. Préciser la date de début et de fin du partenariat.

Valeurs et principes auxquels adhèrent les partenaires :

Exemples:

- Le RESPECT des pratiques, des compétences et des missions de chacun des partenaires;
- La RECONNAISSANCE de tous les partenaires assurant une relation égalitaire;
- La RESPONSABILISATION des partenaires en vue d'honorer les tâches et les mandats qui nous sont confiés;
- L'INTERDÉPENDANCE entre chacun des partenaires, c'est-à-dire favoriser la collaboration, la participation et la complémentarité;
- L'IMPUTABILITÉ SOCIALE, en s'assurant que les résultats du partenariat bénéficient à la clientèle visée;
- La TRANSPARENCE assurée par chacun des partenaires évitant ainsi les conflits d'intérêts.

▪ **Aux responsabilités communes suivantes :**

Exemples :

- S'assurer qu'il y a un besoin pour un tel projet dans le milieu et son organisation;
- S'assurer qu'il y a une volonté de son organisation de participer à un tel projet;
- S'assurer que le projet cadre dans la mission de son organisation;
- S'assurer d'une compréhension du projet et de sa philosophie par son organisation;
- Informer les personnes de l'organisme sur le projet et son évolution (intervenants, bénévoles, usagers, employés, etc.);
- Nommer un répondant de son organisation qui participera au comité dont le mandat est de :
 - Assurer une présence aux rencontres
 - Définir les grandes orientations du projet;
 - Discuter des ajustements à apporter au projet s'il y a lieu;
 - Assurer le partage et la circulation des informations sur l'évolution du projet auprès des membres du comité.

EXEMPLE D'ENTENTE SPÉCIFIQUE DE COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

Les rôles et les responsabilités de chaque partenaire

Telle organisation s'engage à :

Exemple :

- Évaluer les besoins de l'aidant en regard de l'outil d'intervention «l'arbre décisionnel»;
- Compléter ou utiliser l'histoire de vie ou autres évaluations des éléments significatifs avec les personnes atteintes de troubles de mémoire bénéficiant d'accompagnement à domicile;
- Utiliser l'approche de loisir centrée sur le climat et la valorisation des potentiels dans l'animation des activités offertes aux personnes atteintes de troubles de mémoire;
- Suggérer des activités adaptées à l'aidant à l'intérieur d'un groupe de soutien ou individuellement (remise du guide des aidants);
- Informer sur le programme et référer au besoin l'aidant et son proche vers la ressource appropriée à leurs besoins.

L'équipe de recherche de recherche s'engage à :

Exemple :

- Dispenser la formation sur l'approche et les outils d'interventions;
- Dispenser la formation sur le programme de rehaussement de la qualité de vie;
- Assurer un soutien dans les différentes ressources implantant l'approche de rehaussement de la qualité de vie;
- Évaluer l'impact du continuum du projet entre les divers partenaires tant sur la personne atteinte que sur son proche;
- Évaluer la concertation et le partenariat vécus entre les partenaires du comité de suivi (conditions de réussite et obstacles);
- Évaluer l'expérience vécue par les employés des organisations partenaires dans la mise en œuvre du continuum de services.

Les parties s'engagent à respecter leurs rôles et responsabilités dans ce protocole.

**Prénom, Nom
Organisme représenté**

Date

**Prénom, Nom
Organisme représenté**

Date

**Prénom, Nom
Organisme représenté**

Date

**Prénom, Nom
Organisme représenté**

Date

**Prénom, Nom
Organisme représenté**

Date

**Prénom, Nom
Organisme représenté**

Date